



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Fax 02.96.25.48.02.

Courriel : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

### Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h	
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi	10h/12h	

**Médecin** : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

**Consultations** : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

**Pharmacie** ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

**Cabinet infirmier** ☎ 06.42.36.12.81.

**Taxi/ambulances HEMONIC** ☎ 02.96.25.47.54.

**Pompiers** ☎ 18

**Aide à domicile** ☎ 02.56.41.35.00.

**Foyer Roger Jouan** ☎ 02.56.41.35.00.

**La poste** : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

**Transport à la demande** : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

**Loudéac Communauté Bretagne Centre** :

[www.loudeac-communauté.bzh](http://www.loudeac-communauté.bzh) ☎ 02.96.66.09.09

### DATES À RETENIR

1<sup>er</sup>/09 : Forum des associations

15/09 : Loto - Club de l'Amitié

19/09 : Concours de boules - Club de l'Amitié.

23/09 : Repas du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



**LE FOYER ROGER JOUAN** recherche des agents ou aide-soignant(e)s intéressé(e)s pour travailler les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Étudiant(e), en recherche d'expériences ou de compléments, vous pouvez vous adresser directement au CCAS, 18 rue de la Poste ou par téléphone au 02.56.41.35.00 ou par mail : [ehpadrogerjouan@gmail.com](mailto:ehpadrogerjouan@gmail.com)

### MAISONS FLEURIES 2017

#### Maisons avec parcs de plus de 1 000 m<sup>2</sup>

1 M. LE CORRE Joël - 21 La Croix Chanvriil

#### Maisons avec parcs de moins de 1 000 m<sup>2</sup>

1 M. et Mme THOMAS Alain - 7 Impasse des Hirondelles

1 Mme CREHAN Marie Noëlle - 3 Rue de la Croix Rouge

3 M. et Mme FOUCAULT Claude - 5 La Pie

4 Mme LE BARS Nicole - 5 Rue de la Croix Jartel

5 Mme BIDAN Bernadette - 44 Quiballion

6 M. MOUNIER Jean - 37 Rue des Bruyères

7 M. DESDAUX Tristan - 2 Impasse des Hirondelles

8 Mme CHERRUET Yolande - 3 Rue Beauséjour

9 Mme LANGLAIS Marie Madeleine - 4 rue Beauséjour

#### Façades

1 M. BERTHELOT Léon - Foyer Roger Jouan

2 Mme BOURHY Jeannine - Foyer Roger Jouan

3 Mme HERVE Céline - Foyer Roger Jouan

4 Mme CHRETIEN Denise - Foyer Roger Jouan

5 Mme MOY Lucienne - Foyer Roger Jouan

6 Mme NICOLAS Renée - Foyer Roger Jouan

7 Mme LIMON Eliane - 17, cité Paul Lemaître

8 Mme MESTREJAN Jacqueline - Foyer Roger Jouan

9 M. et Mme REMY René et Mado - Foyer Roger Jouan

#### Etablissements recevant du public

1 Ecole Notre Dame de Lourdes - 1 Place de l'Eglise

2 Foyer Roger Jouan - 18 Rue de la Poste

**La remise des prix aura lieu en octobre**

### REFUGE DES PTITS LOUPS :

Dorénavant, les inscriptions pour les TAP se feront pour l'année scolaire entière et non plus par période de vacances.

**Les fiches d'inscriptions seront distribuées à la rentrée.**

**RESTAURANT SCOLAIRE ET ALSH DU MERCREDI** : Les inscriptions se feront en mairie ou au Refuge des Ptits Loups au plus tard le lundi soir précédent.

Mairie : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

☎ 02.96.25.40.03

Refuge des Ptits Loups : [ptitsloups22@gmail.com](mailto:ptitsloups22@gmail.com)

☎ 02.96.25.43.16

**LA POSTE** : Fermeture du bureau de Poste les samedis 2 et 9 septembre.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**RECENSEMENT MILITAIRE** : L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !**

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire **sereinement** et **sans retard**, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, se présenter au CAP, etc.

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

**COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS »** : Prochaine collecte le 2 septembre de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

**COLLECTE DES DÉCHETS** : La collecte des ordures ménagères est prévue les **lundis 28 août et 11 septembre** et celle des sacs jaunes les **lundis 4 et 18 septembre**.

**LECTURE POUR PETITS LOUPS** : **Mardi 5 septembre**, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 9 h 45 à 11 h, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème « **Les animaux domestiques** »

La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

**REPAS DU CCAS** : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées d'au moins 70 ans aura lieu le **samedi 23 septembre** à midi à la salle Athéna. **La carte d'invitation est à retirer, au Foyer Roger Jouan, avant le 12 septembre**. Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 25 €. Seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, à condition de se faire inscrire au Foyer Roger Jouan avant le 12 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.

**MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL - Promotion du 14 juillet 2017 :**

Le préfet des Côtes d'Armor a décerné, lors de la promotion du 14 juillet 2017, une Médaille d'Honneur du travail à :

**Argent** : Mme HINAULT Laurence - Responsable comptabilité – SARL MAREL France

**Vermeil** : M. BAUBICHET Raymond - Technicien polyvalent de fabrication – CEVA SANTE ANIMALE

M. JAN Benoît - Responsable de la clientèle des particuliers – CREDIT MUTUEL ARKEA

**Or** : Mme DUPUIS Eliane - Gestionnaire prestations – CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Mme OLLIVAUX Nadine - Opérateur – SARL COBRAL

**Grand Or** : M. GUEDO Alain - Chargé de la clientèle des particuliers – CREDIT MUTUEL ARKEA

M. LE ROY Gérard - Chauffeur livreur – VETAGRI

## PETITES ANNONCES

**AUX COPAINS D'ABORD** : → **Nouveau service : désormais vous pouvez retirer des espèces avec votre carte bleue**

Aux Copains d'Abord, nous sommes équipés d'un Point Vert (crédit agricole) et toujours nos services ....timbres fiscaux pour cartes d'identité et passeports, pour les permis bateaux et timbres amendes.

→ Menus ouvriers tous les midis : 12,50 €.

→ Pizzas vendredi et samedi soir. Merci de passer commande à partir de 17 h.

Venez découvrir les nouveaux jeux FDJ.

**Horaires** : Du mardi au vendredi : 7 h - 19 h ; Le samedi : 8 h - 19 h ; Fermé dimanche et lundi.

**LE MIDIVIN CHEZ AGNÈS** vous accueille de 7 h à 19 h du lundi au jeudi et de 7 h à 0 h 30 le vendredi. Il ouvre également ses portes le dimanche de 17 h à 21 h.

Vous pourrez venir chaque midi à partir du 28 août en semaine vous restaurez sur place ou prendre une part à emporter.

Le restaurant vous accueillera le weekend sur réservation pour vos repas de famille ou autre.

**À LOUER** : → **Maison T4**, Bourg de PLÉMY rénovation récente. Rez-de-chaussée : salle à manger, salon, cuisine, 1 chambre, salle de bain, WC. Etage : 2 chambres, salle de bain, WC. Grenier grande surface. Libre. Loyer 450 €. ☎ 02.96.60.21.79.

**À VENDRE** : → Coffrets de forêts (1 métal, 1 bois, 1 béton) état neuf – 1 disqueuse avec grands disques (1 béton et 1 métal) – 1 enclume 30 kg. ☎ 02.96.26.85.27.

**PERDU** : **Chat** tigré marron et blanc depuis le 3 août environ. Répond à « FIFI ». Lieu : 1 Le Chauchix – 22600 LA MOTTE. Contact : 06.87.31.03.89 (Jean-Paul CREHAN). Récompense !

## REMERCIEMENTS

☞ Noëlle BÈS COMMEUREUC, Violette et Léon BÈS vous remercie de vous être associés à leur peine lors du décès de Madame **Denise BÈS** née LONCLE, leur mère et grand-mère.

## VIE ASSOCIATIVE

**FORUM DES ASSOCIATIONS** : Vendredi 1<sup>er</sup> septembre à partir de 18 h à la salle Athéna. Toutes les associations participantes peuvent venir installer leur stand à partir de 17 h.

**SUPER LOTO** : Dimanche 3 septembre à 14 h salle des fêtes de PLOUGUENAST animé par Geneviève, nombreux lots.

**MESSE** : Mercredi 6 septembre à 16 h au Foyer.

**CLUB DE L'AMITIÉ** : **Reprise des activités le 07 septembre.**

**ÇA TROTTE A LA MOTTE** : Toute l'équipe de CA TROTTE A LA MOTTE vous invite à participer à la soirée de la remise du chèque à AUTISME OUEST 22 le **vendredi 8 septembre** à 20 h 30, salle des bruyères, LA MOTTE. Tous les élus, les sponsors, les bénévoles, les marcheurs et les coureurs sont invités à participer à cette soirée. Un pot de l'amitié clôturera la soirée.

**LOTO** Organisé par le **Club de l'Amitié le vendredi 15 septembre à 20 h** à la salle Athéna. Bons d'achats 500 € - 300 € - 200 € - 150 € - 3 X 100 € - 10 X (30 € - 40 € - 50 €) - Série alimentaire - Séries corbeilles de fruits. Le carton : 3 € ; les 3 : 8 € ; les 7 : 15 €, 6 crêpes achetées = 1 carton offert. Café, chocolat, buvette, crêpes, sandwichs. Animé et sélectionné par Geneviève.

**Communiqué des propriétaires chasseurs de la bordure du lié** : Distribution des cartes de chasse uniquement aux chasseurs présents le samedi 16 septembre 2017 à la maison Philomène à Plessala de 9 h à 12 h 30 uniquement pour les non-propriétaires se munir de l'attestation de droit de chasse avec le numéro de la parcelle et la superficie signée du propriétaire. Ce sera la seule matinée de distribution de carte.

## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS : ESPACES JEUX



« Les espaces jeux sont des temps d'animation à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (leurs assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents ou grands-parents).

Ils sont en accès libre pour les familles et sur inscription pour les professionnels.

Les heures d'arrivées et de départs sont libres afin de respecter les différents rythmes des enfants accueillis. (Début de l'accueil à 10h jusqu'à 11h30)

Des activités ludiques peuvent être proposées lors de ces temps : comptines, pâte à modeler, peinture, motricité ...

Ces temps permettent aux enfants d'aller à la découverte de leurs pairs, d'expérimenter leurs possibilités motrices, langagières... à travers le jeu.

Ces espaces jeux favorisent également les échanges entre les assistants maternels et les parents. »

**Vendredi 22 septembre de 10 h à 11 h 30 à la salle omnisports de LA MOTTE**

## OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES CÔTES D'ARMOR

Vous êtes combattant d'hier ou d'aujourd'hui, blessé, invalide de guerre, victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme, pupilles de la Nation, orphelins de guerre, veuve ou veuf du ressortissant, vous pouvez bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement.

**Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux.**

Des aides adaptées à votre situation, après examen personnalisé de votre situation, peuvent prendre diverses formes : aides pour difficultés financières, pour favoriser votre maintien à domicile, à la reconversion professionnelle...

Avant toute intervention au titre de l'action sociale de l'Office, le service s'assurera que toutes les mesures de droit commun ont été mises en œuvre à votre profit. Ainsi vous pourrez bénéficier de toutes les aides de l'État.

**Contact** : Service départemental des Côtes d'Armor - 4 rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX - ☎ 02 96 68 01 44 - [ass.sd22@onacvg.fr](mailto:ass.sd22@onacvg.fr)

## VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX** (Économies d'énergie, adaptation au handicap ou production de logements locatifs)

**Quels travaux ?** - Les travaux réalisés doivent permettre une amélioration énergétique du logement : isolation (du toit, des murs, du sol...) poêle, insert, chaudière, ouverture, VMC, chauffe-eau...

- Dans le cadre du vieillissement ou d'un handicap les subventions participent au financement des travaux d'adaptation du logement : salle de bain, monte escalier, rampe d'accès, aménagement extérieur...



- Les travaux peuvent également porter sur la rénovation d'un bien en vue de le mettre en location.

**Pour qui ?** Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants et bailleurs.

Pour les propriétaires occupants, les travaux doivent être réalisés sur la résidence principale.

**Travaux éligibles aux aides :** - Travaux d'économies d'énergie, minimum 25 % de gain d'énergie après travaux : le thermicien le détermine à la visite gratuite au domicile.

- Travaux d'adaptation liés au vieillissement ou handicap.

**Calcul de la subvention :** Plafond du montant de travaux subventionnable : 20 000 € H.T.

35% ou 50% de subvention selon le niveau de ressources.

**Renseignements :** Accueil logement – Loudéac ☎ 02.96.66.09.07 [c.gicquel@loudeac-communaute.bzh](mailto:c.gicquel@loudeac-communaute.bzh)

## SPORTS

**ACM HAND :** C'est le moment de la reprise pour le club de La Motte, pour une bonne partie des équipes.

Les seniors garçons et filles ont repris le chemin de la salle des sports pour une préparation physique poussée. Pour la saison 2017 2018, les garçons évolueront dans la poule Est régionale avec l'ambition de jouer les premiers rôles et de prétendre la montée en excellence régionale.

Pour les filles, qui montent cette année en pré-région, l'objectif est le même que les garçons, jouer dans le top 3 et pour prétendre la montée en région. Pour ces deux objectifs, le club compte sur les mêmes effectifs de la saison dernière, mais avec des renforts de tailles pour les deux équipes, nous en reparlerons prochainement.



Du côté des jeunes, les équipes filles des moins de 15 et 18 ans région vont débiter par un stage de deux semaines encadré par un nouvel entraîneur diplômé, Antoine Boussard, qui arrive du Maine et Loire. Deux semaines très intensives sur le plan physique et technique avec trois matchs de préparation dont le dernier, le samedi 2 septembre à Angers.

Le club est toujours à la recherche de joueurs ou joueuses qui seraient intéressés pour évoluer dans les équipes jeunes et seniors. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le 06.84.53.26.02.

Il est possible de venir découvrir le handball sur trois séances entraînements gratuites.

Le club sera présent au forum des associations le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à la salle Athéna à LA MOTTE à partir de 18 h et le samedi 2 septembre à la salle des fêtes de PLOUGUENAST à 9 h 30.

✉ [5322034@ffhandball.net](mailto:5322034@ffhandball.net)

☎ 06.84.53.26.02

[www.aclamottehand.sportsregions.fr](http://www.aclamottehand.sportsregions.fr)

## AMICALE LAÏQUE

### Gymnastique, Fitness, Step, Country :

- Adhésion adulte : **60 €**, **40 €** pour une 2<sup>ème</sup> personne (même famille)
- Si une personne adulte participe à 2 activités => 1<sup>ère</sup> activité : 60 € / 2<sup>ème</sup> activité : **40 €**
- Adhésion jeune né(e) en 2000 et après : **40 €**

### Badminton : Adhésion : **30 €**

#### A remettre lors de l'inscription

- La fiche d'inscription
- Pour les jeunes mineurs : **Une autorisation parentale.**
- Le règlement (chèque à l'ordre de : Amicale Laïque de La Motte).

**Gymnastique, fitness, step, badminton :** *Afin de préserver le sol, l'utilisation de chaussures réservées au sport en salle est obligatoire.*

Tricot	A partir du 11 septembre	
Gymnastique	Portes ouvertes	le lundi à 14 h, au foyer Roger Jouan
Fitness		le mardi à 10 h 45, à la salle de sport
Step		le mardi à 20 h 30, à la salle de sport
Badminton		le mercredi à 19 h 30, à la salle de sport
Country		le lundi à 20 h 15, à la salle de sport
		le jeudi à 19 h 15, à la salle Athéna

Adresse mail : [al.lamotte@free.fr](mailto:al.lamotte@free.fr)

**LOUDIA-FRICA :** Danse africaine, le premier cours aura lieu le **lundi 18 septembre** de 19 h 45 à 21 h 45 (hors vacances scolaires) à la salle des sports de LA MOTTE. Renseignements et inscriptions : Solène LE CORRE (Présidente). ☎ 06.13.71.07.23. [loudiafrica@gmail.com](mailto:loudiafrica@gmail.com) ou lors du forum des associations, vendredi 1<sup>er</sup> septembre à la salle Athéna à partir de 18 h.